

L'an mil neuf cent quatre-vingt-six, le MERCREDI 24 SEPTEMBRE 1986 à 17 H 15, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en TROISIEME SEANCE, dans la salle des délibérations, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. LEGROS Auguste - GERARD Marc - BOURHIS Camille - BOYER Eric - PAYET Aristide - CHANE KUNE Maurice - FONTAINE Frantz - DUPUIS Jean Marie - LEFEVRE Gérard - Mmes FONTAINE Gabrielle - BLARD Mogine - MM. VICTORIA René Paul - AFFEJEE Jack - NATIVEL Jean Marc - LAURET Gérard - Mme PAYET André - MM. PAYET Paul - HOARAU Raoul - VITRY Michel - MOUTOUSSAMY Nicolas - TANDRYA Fred - Mme TURENNE Rose Mai - MM. ATECTAM Henri - AFFEJEE Abdoul Hack - HIN TUNG Jean - CAZANOVE Serge - FERRERE François - Mmes BRUNIQUET Paule - OLLIVIER Eliane - MM. KICHENIN Axel - DE BALBINE Alexandre - LICHARDY André - ANNETTE Gilbert - NATIVEL Mickael - RAUX Jules - HOARAU Jean Pierre - GERARD Gilbert - ZITTE Guy Max

Etaient représentés :

Mme FLORELLE Lamandé ..... par M. VICTORIA René Paul  
M. BOX Daniel ..... par M. FERRERE François  
M. RIVIERE Maxime ..... par M. TANDRYA Fred  
M. DINDAR Ibrahim ..... par Mme FONTAINE Gabrielle  
M. DE LA HOGUE Jean Marie ..... par M. KICHENIN Axel  
M. PERSONNE Serge ..... par M. LEGROS Auguste

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 avril 1984 sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur GERARD Marc a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

LE MAIRE

A.D. LEGROS

